



DESCRIPTION :

Préparation à base de cires dures mixtes à haute teneur en ion métal, de dispersion de polymères modifiés, d'additifs plastifiants et de réticulation, d'agents mouillants et d'étalement, de protecteur bactériostatique

FONCTIONS :

- Emulsion spécialement étudiée pour être utilisée en spray à l'aide d'une monobrosse.
- Renferme des résines à ions métalliques assurant une meilleure résistance à l'abrasion.
- Forme un film protecteur autolustrant : ne nécessite pas de polissage à l'application.
- Basse tension superficielle facilitant l'étalement.
- Incolore, ne provoque pas le jaunissement des supports traités.
- Non collant après séchage complet - Longue durée.
- La pellicule déposée permet une protection efficace contre la pénétration, l'accrochage des souillures sur les revêtements de sols, les carrelages, apporte brillance et propreté indispensable aux sols.
- Convient pour la plupart des sols carrelés et revêtements thermoplastiques traités auparavant par une émulsion concentrée autolustrante métallisante.

CARACTERISTIQUES :

ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
. COULEUR	: Sans ajout de colorant, teinte blanc laiteux.
. ODEUR	: Peu perceptible de résine.
. MASSE VOLUMIQUE	: 1025 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Neutre.
. PH pur	: 8,60 environ
. TENSION SUPERFICIELLE	: 35,2 Dyne/cm.
. IONOGENÉITÉ	: Anionique.
. INFLAMMABILITÉ	: Non inflammable.
. POUVOIR TRAITANT MOYEN	: selon nature et dureté du support 1 litre pour 15 à 20 m ²
par couche à moduler suivant porosité du suppo	



MODE D'EMPLOI :

S'utilise en pulvérisation directe sur les endroits à nettoyer à l'aide d'un spray manuel ou d'un appareil de pulvérisation à pression préalable.

Passer ensuite la monobrosse munie d'un pad doux sur les zones humidifiées par le produit.

La brillance se développe progressivement.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- a aussi été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28^{ème} adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

CRAINT LE GEL

Conserver hors de la portée des enfants. Stocker dans un endroit frais et sec à l'écart du gel (ne pas faire transiter en période de gel). Si le produit a subi une période de gel, cela provoque une détérioration irréversible des résines renfermées. Apporter un soin tout particulier à la préparation de la surface avant toute application du revêtement. Refermer soigneusement l'emballage après chaque utilisation. En cas de contact avec les yeux, la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. **Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

Edition de JANVIER 2016 – annule et remplace les précédentes.

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit et les renseignements qui y figurent sont donnés à titre indicatif. L'évolution de la technique étant permanente et chaque application pouvant présenter des particularités, il appartient à l'utilisateur de vérifier que les produits et les conditions d'application sont compatibles avec l'usage envisagé et que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente